

ARRÊTÉ N°2020-47

(Applicable au 1^{er} septembre 2020)

Vu l'article L. 713-9 du code de l'éducation,

Vu le code de l'éducation article R 719-114 et suivants,

Vu l'arrêté 20-069 du président de CY Cergy Paris Université en date du 28 août 2020 portant nomination de Sylvie VERHE administratrice provisoire de l'IUT de Cergy-Pontoise,

L'ADMINISTRATRICE PROVISOIRE DE L'IUT DE CERGY-PONTOISE, ORDONNATEUR SECONDAIRE DE L'IUT DE CERGY-PONTOISE,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Délégation de l'administratrice provisoire de l'IUT est donnée à Emmanuelle JAILLER, Responsable Administratif de l'IUT, pour tous les Centres Financiers pour les bons de commandes et tous les actes matérialisant à eux seuls l'engagement de l'établissement, d'un montant inférieur à 15.000 euros hors taxes.

Article 2

Délégation de l'administratrice provisoire de l'IUT est donnée à Emmanuelle JAILLER, Responsable Administratif de l'IUT, pour tous les Centres Financiers et aux responsables cités ci-dessous pour attester le service fait pour les fournitures, les prestations de service ou les travaux au vu des pièces justificatives des dépenses de la commande publique, comme suit :

Centres Financiers		Nom des responsables de Service Fait
C116	IUT	Emmanuelle JAILLER
C1160	GLT	Virginie AUGEREAU Florence PIRARD
C1161	QLIO	Catherine BURTON Nadjia TOUATI
C1162	GB	Patrick DI MARTINO Gilles MAYOT
C1163	GC-CD	Pierre VATTIER Valérie MIGNOT
C1164	GEII Neuville	Fakhreddine GHAFARI Guillaume BONNISSENT
C1165	TC Sarcelles	Céline PROVOST
C1166	GEII Sarcelles	Emmanuel CAPLAIN Yohan LE DIRAISON

C1167	MMI	Annadoure ROCH Vincent GRUYER
C1168	TC Cergy	Jimmy ZÉ Raymond DEL CUERPO



Article 3

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté N° 2020-09 et prend effet à compter du 1er septembre 2020.

Article 4

La responsable administrative est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Cergy-Pontoise, le 1^{er} septembre 2020

L'administratrice provisoire de l'IUT

Sylvie VERHE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie Verhe', written over a horizontal line.